La Ville de Saint-Philippe annonce qu'à compter de vendredi le 22 mai certaines installations sportives, dont les terrains de pickleball, sont à nouveau accessibles en pratique libre.

Les terrains de tennis et de pickleball sont également rouverts. Des consignes doivent néanmoins être respectées pour limiter tout contact:

-Pratique libre en simple seulement;
-Aucune séance d'entraînement ni leçon;
-Les citoyens doivent apporter leur bouteille d'eau et du désinfectant à mains;
-Accès libre, mais chaque période débute à une heure précise comme à 11h ou midi et ne peut excéder 60 minutes.

Les blocs sanitaires et les toilettes publiques demeurent fermés.
L'ouverture des installations nous permettra de nous dégourdir, de bouger davantage et de prendre l'air. Nous vous invitons à en profiter pleinement, et surtout d'adopter des comportements sécuritaires.

Pour information : 450-659-7701 poste 258